

# Taussat Village

La lettre d'information de l'association n° 17. Octobre 2021

## Les déplacements des piétons, cyclistes et automobilistes dans Taussat Les résultats de l'enquête (août/septembre 2021)

*Dès 2018, notre association a engagé une réflexion liant circulations et cadre de vie. Taussat-Village avait privilégié une approche par un dialogue avec la population locale, via un atelier constitué d'une vingtaine d'adhérents représentatifs des différents quartiers. Cet atelier, réuni à cinq reprises, a dressé des constats à partir de comptages et de mesures en appui à sa réflexion.*

*Ce travail avait conduit à exprimer plusieurs préconisations. Elles ont fait l'objet d'une très forte approbation de la part des participants lors d'une réunion publique et d'un rapport adressé à la mairie à l'automne 2018.*

*Taussat-Village avait indiqué inscrire sa démarche dans un dispositif continu permettant d'évaluer et d'adapter les actions engagées. C'est le sens de l'enquête diligentée cet été auprès de nos adhérents et des Taussatois intéressés, afin d'actualiser ou renouveler nos propositions sur l'ensemble des modes de déplacement. C'est aussi l'opportunité de contribuer au chantier municipal du Plan vélo pour Lanton.*

*Taussat-Village remercie tous les participants et a choisi de restituer publiquement le détail des résultats, en toute transparence, comme le dossier ci-après en témoigne. Les principales conclusions ont été présentées lors de l'assemblée générale de l'association le 9 octobre dernier. Elles ont été confortées par les réactions de l'auditoire.*

### Les résultats en bref

103 réponses reçues au 1er septembre, apportent un éclairage significatif sur le problème posé. La plupart des répondants ont signé leur réponse permettant de mieux connaître les participants à l'enquête : il s'agit pour la quasi-totalité de résidents permanents ou de séjournants réguliers à Taussat, exprimant par conséquent un « vécu » dont témoigne la richesse des commentaires.

Chacun s'est exprimé comme éventuellement cycliste et automobiliste. Cela peut quelquefois aboutir à des positions ou suggestions contradictoires mais tous les répondants ont témoigné ainsi d'une « attention à l'autre » ou d'un intérêt à se positionner selon ses propres pratiques successives, contributions utiles au « bien vivre ensemble ».

### Des attentes mesurées, des réponses riches d'information

Ce type de démarche peut quelquefois susciter des propositions spontanées sans en considérer les contreparties. Ce n'est pas le cas ici : la tonalité générale qui se dégage de l'ensemble des réponses est mesurée.

Quatre raisons peuvent expliquer cela :

- piétons, cyclistes et automobilistes jugent à 60 ou 76% selon les catégories les circulations bonnes à excellentes ;
- il y a une attente forte, insistante, pour conserver à Taussat son caractère et refuser des aménagements qui contrarieraient l'esprit du village et jugés par ailleurs dispendieux et inutiles; une recherche de solutions simples, naturelles est au contraire privilégiée ;
- les problèmes soulevés sont souvent qualifiés comme saisonniers et ce sur une période courte, justifiant plutôt la recherche de solutions ponctuelles ;
- Quelques sites sont considérés comme prioritaires et complexes (Vieux port, place de la Chapelle, rue Célerier, RD3, etc.). La cohabitation des pratiques y nécessite plus fortement la recherche de compromis.

Les commentaires ont été nombreux, notamment sur les 91 réponses de la version numérique. Des propositions ont été présentées et celles exprimées de manière impérative ou péremptoire sont très largement l'exception. Le « verbatim » des observations et propositions exprimées ne peut être quantifié. Il nous a paru utile d'en restituer l'essentiel pour éclairer les

résultats de l'enquête et leur perception par chacun. Aussi les suggestions sont formulées comme des pistes de réflexion, rarement par des impératifs. Personne ne s'y arroe le monopole du savoir ou du bon sens. Elles plaident pour l'établissement d'un programme d'une part concerté sans exclusion, d'autre part appuyé par le recours à des prestataires qualifiés, voire à des expérimentations. A ce jour, rappelons-le, aucune observation statistique sur la dynamique des circulations aussi bien piétonnes, que cyclistes et automobilistes, n'étaye les orientations et les décisions prises.

#### Quelques points focalisent l'attention :

- une majorité se dégage pour voir réduire la vitesse à 30 kmh dans tout le village ;
- une volonté s'exprime pour donner la priorité aux piétons dans le centre bourg et en particulier place de la chapelle, rue Guy Célerier et autour du vieux port, traduite par l'idée de voies partagées facilitant les circulations douces en toute sécurité ;
- l'attente d'une large place faite au vélo en adaptant mieux certaines voies: l'allée Fontainevieille et la traversée de la RD3, la rue Célerier, la rue Pîtres, la liaison vers Cassy par le littoral ;
- un meilleur bénéfice touristique est espéré de la piste

- cyclable (Vélodyssée) grâce à une halte vélo à la gare ;
- les passages piétons et vélos entre le lotissement de la Ferme, la piste cyclable (Vélodyssée) et le bourg, donc le franchissement de la RD3 sont à réexaminer ;
- des racks à vélo mieux situés sont souhaités (rue Célerier, ports...) ;
- une circulation automobile à vitesse réduite, favorisée par des chicanes naturelles des voitures stationnées dans les allées, des parkings en retrait du littoral. La sortie de la rue Célerier relance la demande de changement de sens de l'avenue de la gare.
- l'accès et le stationnement au Vieux port posent problème surtout en saison et méritent des adaptations conciliant les déplacements des riverains, les activités commerciales, les accès au port, à la plage, au club de voile, et demain à la « cabane des arts », le stationnement des camping-cars...et la protection d'un lieu patrimonial d'exception ;
- le cheminement du littoral et l'accès aux plages appellent des améliorations ponctuelles (liaisons vers Cassy, accès aux plages) ;
- l'appel à l'autodiscipline par une pédagogie adaptée est préféré à la pression des contraintes et des contrôles, sans les exclure totalement.

## Les déplacements des piétons

65% jugent les conditions de déplacement des piétons bonnes à excellentes.

*Il faut donner la priorité aux piétons dans le centre de Taussat disent plus de la moitié des répondants et 80% le souhaitent en saison. Ils ne sont que 22% à vouloir étendre cette priorité à l'ensemble du village. 2/3 se prononcent pour une zone 30 étendue et des zones de rencontre localisées, notamment en centre bourg et spécifiquement rue Célerier et au vieux port.*

### Les aménagements ou dispositions jugés prioritaires pour les piétons

#### Rue Célerier

« Rien » « Aucun » indiquent quelques réponses minoritaires. Plus nombreuses sont celles qui réclament une piétonisation ou une priorité pour les piétons notamment en saison estivale. Les réponses et propositions esquissent les contours de ce qui pourrait être une voie partagée. Les potelets sont jugés entravant, inadaptés à la circulation des PMR et inesthétiques. Cette artère focalise les attentes vers une amélioration de l'accueil et de la circulation des piétons ainsi que des personnes à mobilité réduite : l'accent est surtout mis sur la largeur des trottoirs et vers une meilleure organisation du stationnement.

Les incivilités soulignées concernent autant les automobilistes (stationnement sauvage) les cyclistes (emprunt à contre sens) que les riverains (entretien des haies).

La complexité du sujet est perçu par la plupart des répondants qui identifient des besoins quelquefois contradictoires : ceux des piétons et ceux de la

circulation nécessaire sur cet axe central, ceux de la livraison des commerces, de l'accès à l'hôtel, etc. Des inquiétudes s'expriment sur l'incidence du projet « Belles de Taussat ».

Une forte majorité s'exprime pour donner là une priorité aux piétons : « Rue piétonne », « Rue piétonne pendant la saison », « Rue piétonne et vélo », « Voie partagée », « Voie douce » « Que ce soit officiellement une voie partagée, car en pratique elle l'est déjà ! ».

Un point délicat concerne le stationnement et l'accessibilité des trottoirs : « Canaliser mieux le stationnement des voitures », « Suppression des stationnements de véhicules sauf dépose minute », « Limiter les places de stationnement des voitures aux abords des commerces et ajouter des emplacements vélos »... Mais aussi : « Plus d'arrêts minute et trottoirs plus larges », « Trottoir plus large entre Proxi et Bricaille », « Un véritable espace trottoir où les piétons peuvent se croiser ».

Les plots sont identifiés comme une gêne: « Aménager la rue pour la rendre carrossable pour les fauteuils (PMR) » « Supprimer les plots inutiles car ils rendent

le trottoir trop étroit pour un fauteuil handicapé », « Faire un trottoir à la place des plots en fer », « Enlever les potelets ».

Des nécessités sont évoquées: « Réfection du cheminement », « Chaussée mieux entretenue », « Refaire le ruban de goudron avant les travaux qui vont défigurer notre village » « Prévoir comment les travaux de l'immeuble collectif à construire créeront le moins d'emprise sur le trottoir ».

Des préoccupations esthétiques s'expriment également: « Surtout pas de béton », « Éviter à tout prix le mobilier urbain rouge ».

Des suggestions sont plus précises : « Mettre en place des bornes relevables pour permettre les livraisons, l'accès à l'hôtel », « Réaliser une bande multimodale bien matérialisée, des revêtements de couleurs différentes ou délimiter par des bacs à fleurs ou herbes aromatiques permettant la circulation sécurisée des piétons, cycles, PMR ».

Des préconisations s'adressent également aux riverains ou usagers : « Tailler les haies à ras des clôtures, dégager les 2 roues abusivement garés n'importe où ».

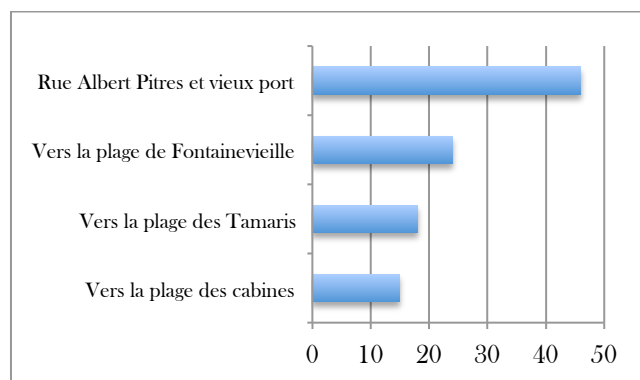
#### La place et le parvis de la Chapelle

Certains proposent de ne rien changer, d'autres plus nombreux une zone à vocation piétonnière, une majorité une zone de rencontre sécurisée avec priorité piétons, une sécurisation du parvis avec l'objectif de réduire la vitesse: "Ne rien faire" "Satisfaisant" « Ne pas défigurer » Pas d'aménagement » « Le plus simple et naturel possible » « Pas nécessaire d'aménager » « RAS » « Pas de circulation comme à Andemos » « Tout aménagement est contraire à l'esprit de Taussat » « Piétons prioritaires » « Créer des passages piétons » « Matérialiser une allée piétonne » « Créer une zone piétonne », « Passage piétons » « Marquage piétons pour attirer l'attention » « Passages peints » « Mettre en place des barrières escamotables » « Clarifier la zone piétons autour de l'église vers l'avenue Ginette Marois » « Cheminement piétons à l'intérieur des plots bois du tour de l'église » « Pas de voitures sauf riverains » « Tel que c'est prévu cela sera un casse-tête » Sécuriser le parvis » « Un vrai parvis, limiteur de vitesse » « Matérialiser le parvis » « Sécuriser le parvis par un plateau ralentisseur et un marquage au sol » « Réduire la largeur de la voirie et marquage au sol » « Délimitation des espaces piétons et voitures » « Créer une « zone de rencontre » « En faire un lieu de rencontre, avec des aménagements esthétiques » « Implanter des bancs en bois ».

Mais aussi : « Les cars qui déposent les enfants à Ufoval pourraient-ils le faire près de l'église par exemple plutôt que d'utiliser les petites rues ? »

#### Le littoral

L'amélioration des accès rue Albert Pitres et vers le vieux port apparaît prioritaire :



Les suggestions vont de la mise en voie piétonne jusqu'au port (sauf riverains et PMR) à une voie partagée ou zone de rencontre au moins hors saison. Le bilan est très mitigé pour les conditions actuelles de stationnement, des réactions négatives sont formulées sur le stationnement des camping-cars. Des craintes sont aussi exprimées vis-à-vis de la « cabane des arts » annoncée. Des propositions sont exprimées pour inciter à un stationnement à distance pour « Ne pas attirer des voitures par des places de stationnement supplémentaires » « Empêcher les automobiles d'accéder au vieux port » « Organiser en saison l'accès au vieux port » « Matérialiser un espace pour voitures et leur interdire l'accès au vieux port l'été » « Rendre la rue Albert Pitres piétonne en haute saison » « Rue Pitres piétonne de juin à septembre inclus »

« Empêcher le stationnement anarchique rue Pitres après les camping cars » « Ne garder pour les piétons que la partie gauche protégée par les piquets en bois » « Réserver la rue Pitres et le vieux port aux riverains, piétons, vélos. » « Rendre la rue Pitres piétonne à partir des camping-cars, ou au moins mettre en place des ralentisseurs » « Que les voitures stationnent uniquement sur les places réservées » « Prévoir une petite bande goudronnée (?) pour le cheminement des poussettes et des personnes à mobilité réduite » « Délimiter les trottoirs tout en les laissant en terre » « Matérialiser plus clairement une voie pour PMR disposant d'un bon revêtement » « Prévoir l'accès par chemin stabilisé et PMR » « un trottoir ou une piste piétons sécurisée enfants »

#### Le chemin du littoral

Des clivages apparaissent entre demandeurs d'aménagements « A quand le sentier du littoral ? » et les tenants du « ne rien changer » :

- du Vieux port vers Cassy : quasi égalité entre les demandeurs d'améliorations (48%) et les conservateurs (42%) ;

- entre le Vieux port et Fontainevieille : 50% pour un statu-quo, 36% pour des aménagements;

- de Fontainevieille vers Andernos : la moitié des répondants sont favorables à des aménagements.

### Les accès aux plages

Leur amélioration est souhaitée là où ils s'avèrent défectueux voire dangereux. Ces attentes concernent plus la plage de Fontainevieille (24%), puis la Plage des tamaris (18%), et la Plage des cabines (15%). « *Rénover les glacis en pierre d'accès aux plages* » « *L'accès à la plage est difficile à Fontainevieille et de manière générale dans les allées pour les piétons* » « *Améliorer l'accès à la promenade littorale vers Andernos* ».

### Le cheminement des piétons entre la Ferme, le centre-bourg et les plages

Le passage via la gare et la traversée de la RD3 demandent à être améliorés pour plus de la moitié des répondants (54/29) ; la bande pour cycles et piétons de l'avenue Jean Bart est jugée moyennement satisfaisante (46/34). 59 % jugent également nécessaire de faciliter le passage des piétons via l'allée Fontainevieille : « *Rendre la rue Fontainevieille piétonne et cycliste* » « *Créer un seul passage piéton sécurisé et centré en face de l'allée Fontainevieille* » « *Changer l'accès dangereux au rond point du port de Fontainevieille* ». Seuls 8% sont d'un avis contraire.

### La circulation des piétons suscite aussi des commentaires plus généraux

L'idée d'une cohabitation maîtrisée semble partagée : « *Préparer de vrais plans d'aménagement des sites intégrant les questions de circulations* » « *Créer des zones protégées qui permettent à deux piétons de cheminer l'un à côté de l'autre* » « *Ne pas*

*interdire les voitures mais créer des secteurs priorité piétons* », « *L'ensemble de Taussat sauf RD3, doit être limité à 30 voire 20km/h et en circulation partagée* » « *Limiter la vitesse à 30 km/h dans le centre* ». « *Réduire à 3 m la largeur des voies autos* » « *Ne surtout pas faire de trottoir, réduire partout la voie auto à 3m max et ne faire que des sens uniques bordés de végétation* »

« *Limiter la vitesse des voitures* » « *Mettre en place une signalétique « priorité piétons » aux entrées du bourg* ».

Quelques propositions sont plus « radicales » : « *Compliciter la circulation en voiture dans Taussat* » « *Créer des espaces protégés qui empêchent les voitures de circuler* ».

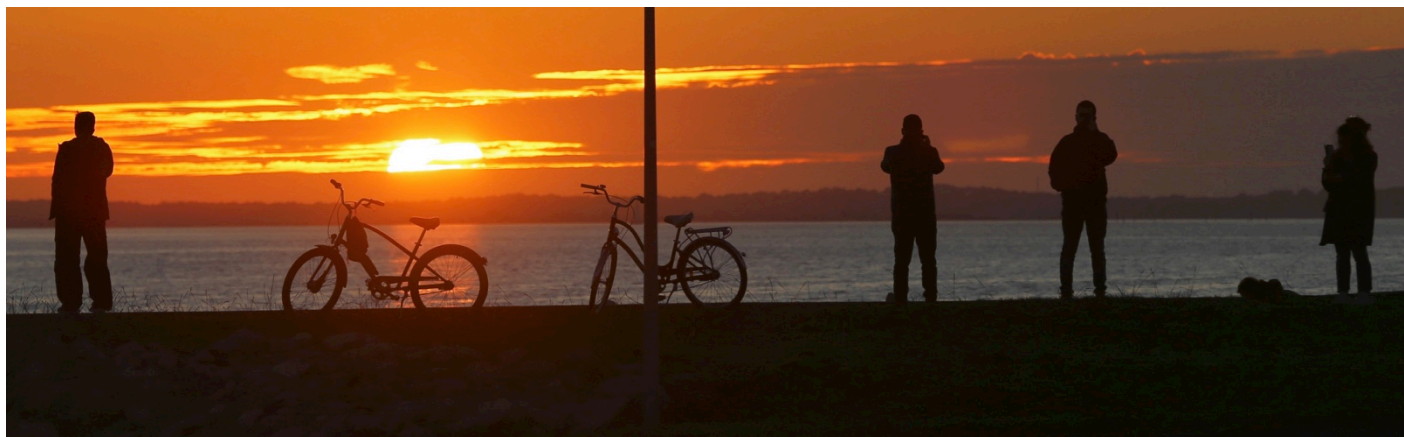
Une tonalité générale s'exprime pour : « *Laisser le naturel qui fait le charme du village !* », allant de « *Ne rien changer* », à « *Doit rester proche de la nature, pas d'aménagements superflus* », « *Garder l'aspect familial et désuet, ne pas rechercher d'effet de mode* », « *Maintenir les accotements en herbe et les entretenir plus souvent* » « *Un problème quand l'herbe des bas cotés n'est pas coupée* » « *Peu de circulation donc faible gêne pour piétons* » « *Tout va bien, pas d'aménagement* » « *Laisser le village tel qu'il est avec trottoirs en herbe, c'est cette authenticité qui le distingue et est appréciée* » et une explication : « *Pas d'utilité des améliorations, depuis 10 ans pas d'accidents !* ».

Un souci économique (et fiscal ?) anime également ces réponses : « *Tous ces travaux ne sont pas gratuits (piste cyclable pont de Titoune) et se font au détriment de ce qui pourrait être utile* » « *Eviter les dépenses inutiles et fastueuses* »

### Les déplacements des cyclistes

Cyclistes ou non, plus de 70% des répondants jugent les conditions de déplacement à bicyclette bonnes à excellentes.

58% répondent oui à une vitesse limitée à 30 km/h dans tout le village (hors RD 3). 29% répondent non et (10% l'envisagent selon la période de l'année). Ceci est confirmé par 57% de réponses favorables à ce que l'ensemble du village devienne « zone de rencontre » (35% y sont opposés). 38% répondent oui pour une zone 30km/h dans le seul centre-bourg, 27% Non. Et 68% sont favorables à une zone de rencontres dans le centre bourg, 30% y étant défavorables.

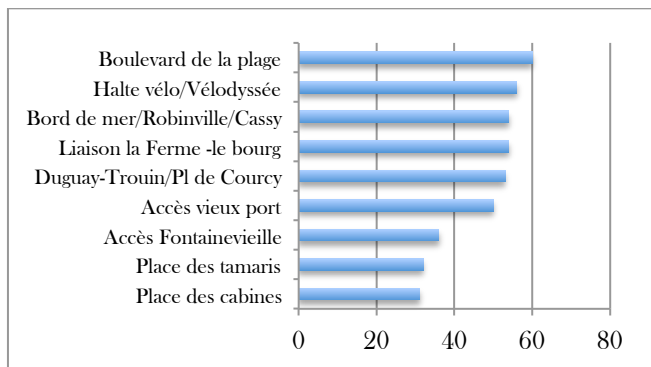


## Les liaisons cyclables

Celles entre la piste cyclable Véloodyssée et les quartiers proches sont jugées moyennes. Elles recueillent 41% d'avis positifs et 39 % d'insatisfaits. Cependant 50% sont en positions 3 et 4, c'est à dire à la moyenne.

Ceci se décline différemment selon les zones: 44% de satisfaits avenue de la gare, 31% de mécontents et 25% sans avis ; 12% de satisfaits rue du pont de Titoune, 41% de mécontents, 45% sans avis ; 28% de satisfaits allée Jean Bart, 46% de mécontents, 26% sont sans avis.

Quelques axes ou secteurs appellent en priorité des aménagements pour les cyclistes :



Le boulevard de la plage, l'aménagement d'une halte vélo sur la Véloodyssée, le bord de mer à Robinville et vers Cassy, la liaison entre la Ferme et le bourg, le lien entre le rond-point Duguay-Trouin et la place de Courcy, l'accès au Vieux port recueillent le plus de demandes d'aménagements.

La demande s'inverse pour les autres sites :

- la place des Tamaris: 56 % ne souhaitent pas ou peu d'aménagements, 32 % sont pour ;
- la place des Cabines: 58 % ne souhaitent pas ou peu d'aménagements, 31% sont pour ;
- l'accès au port de Fontainevieille: 58 % ne souhaitent pas ou peu d'aménagements, 36 % sont pour.

Les commentaires :

Quelques réponses relèvent : « La circulation en vélo sur Taussat est tout de même assez facile », « C'est déjà très correct », « Me satisfait pleinement », « Ne rien changer », « Ne pas dénaturer nos rues si typiques et charmantes avec des aménagements ou des marquages au sol absolument inutiles ».

D'autres, plutôt majoritaires, expriment des attentes sécuritaires :

- soit du fait de comportements des cyclistes eux-mêmes : « que les cyclistes soient plus respectueux des piétons, que les cyclistes électriques réduisent leur vitesse », « rappel du code de la route », « sonnettes obligatoires », « pas à contre sens », « vitesse limitée sur Véloodyssée et ne pas rouler de front » ;
  - soit du fait des comportements des automobilistes: « limiter la vitesse des voitures », « éviter le parking sauvage des voitures », « limiter la vitesse à 30 kmh dans tout le village » ;
  - soit en demandant des aménagements sécuritaires : « Faire de vraies infrastructures », « Mettre les pistes en site propre, avec des piquets en bois les séparant de la route », « Des petits plots promis, comme à Andernos, et cela n'est pas le cas », « Sécuriser la bande cyclable avenue Jean Bart, soit en l'élargissant (+barrières de séparation avec voitures), soit en créant 2 voies, l'une dans chaque sens, avec vitesse limitée à 30 pour voitures », « Des cours cyclables dédiés, mieux matérialiser le croisement route-voie cyclable », « Avenue de la gare difficultés avec cyclistes et piétons à double sens plus les voitures », « Organiser le passage sécurisé sur la D3 pour que l'allée Fontainevieille soit privilégiée », « L'allée du pont de Titoune constitue un danger permanent » « Améliorer la liaison à vélo entre Taussat et Cassy, pour traverser le pont et rejoindre le syndicat d'initiative » « Quid de la circulation des personnes à mobilité réduite, des engins autres que le vélo (trottinette, rollers, skate, one wheel, gyropode, ...)?»
  - soit en faisant référence « aux propositions de l'association Ô Pignon » sans préciser lesquelles.
- 1/4 des répondants, sont plus volontaristes sur des points soulevant certaines contradictions : « Les bandes ne sont pas assez larges » versus « Bandes suffisamment larges », « Ne pas se contenter de murettes. Pour un vrai plan vélo concerté » versus « Le moins d'aménagements de circulation sauf là où c'est particulièrement dangereux et respect de la circulation partagée », et encore : « Autoriser les contre sens 2 roues dans les voies à sens unique +rendre prioritaire la Véloodyssée aux croisements des différentes routes (plateaux surélevés) », « Aller vers une priorité aux cyclistes pour la piste cyclable » versus « Pas à contre sens ».

## Les déplacements des automobilistes

72% jugent les conditions de déplacement des automobilistes bonnes à excellentes  
67% jugent trop élevée la vitesse autorisée actuelle de 50 km/h, 26% suffisante et 7% sont sans avis.

### La RD3

Pour en contenir les nuisances et difficultés, 46 % privilégient le contournement par la proche forêt, 24% un contournement nettement plus éloigné, 14% des ronds-points et ralentisseurs dans la traversée de Taussat. 1 seule demande s'exprime pour un mur anti-

bruits ; 41 % sont favorables à davantage de transports en commun et un « apaisement » sécuritaire de cette voie.

Une réponse exprime un diagnostic tranché : « Cette route de desserte départementale va de Lesparre à

*Bazas... Elle ne concerne que le Département. Contrairement à Andernos, la vie du village de Taussat n'est pas impactée par cette route. Proposer des aménagements sur cette voie serait une perte de temps car ces propositions n'aboutiront pas ».*

Nombre de propositions sont exprimées, certaines pour réduire la vitesse, ou faire part d'interrogations : « *Vitesse limitée à 30* », « *Radars* », « *Feux tricolores se déclenchant si vitesse excessive plutôt que 2 ralentisseurs successifs à la gare, inadaptés aux véhicules de secours* », « *Priorités à droite pour toutes les voies perpendiculaires* ».

D'autres s'expriment pour voir améliorer les circulations alternatives: « *Tram électrique* », « *Transports en commun plus fréquents* », « *Créer une voie piétons sur toute la longueur de la traversée d'agglomération* », « *Sécurité renforcée pour les traversées* » " *Comment les flux de circulation-manoevres-entrées-sorties pour la construction du gros collectif "boulevard de la plage/rue de la Poste/ rue Célérier vont-ils être contrôlés?*

Des remarques plus générales sont formulées : « *Les ralentisseurs sont trop hauts* », « *Réhabilitation de la route/piste forestière entre Andernos et Lubec* », « *Sanctionner les véhicules et les 2 roues bruyants* », « *Contenir la densité de population. Les Belles de Taussat sont à cet égard une aberration* ».

Les liaisons entre la RD3 et le centre bourg font l'objet d'attentes d'améliorations exprimées avec mesure. Elles concernent : l'avenue de la Gare : 26% ; la rue Ginette Marois : 23 % ; l'avenue Jean Bart : 19% ; le carrefour de la Croix : 12%.

### **Les ralentisseurs soulèvent majoritairement des critiques**

15% les jugent adaptés, 22% inadaptés, 36% perfectibles, 24 % trop nombreux pour et 7% insuffisants. 7 % sont sans avis.

### **Le stationnement**

Près des commerces, 60% le jugent plutôt satisfaisant ; au Vieux port, les avis sont plus partagés : 52 % satisfaits, 48 % mécontents.

Boulevard de la plage (partie centre bourg) les avis sont également partagés : 52% sont satisfaits et 48 mécontents (avec la moitié des répondants autour de la moyenne).

Plage des cabines ses conditions recueillent 64% de satisfaits, 36% de mécontents.

2/3 des répondants sont favorables à davantage d'arrêts minute, 1/3 non ;

- 2/3 sont favorables également à davantage de places pour les personnes à mobilité réduite, 1/3 non.

Les commentaires bruts éclairent les réactions et jugements exprimés. Une large variété de points de vue s'exprime sur un sujet qui fait réagir.

Pour certains, des aménagements excessifs ne sont pas nécessaires :

*« Pendant 1,5 mois le stationnement et la circulation sont plus denses que pendant la basse saison. Ce n'est pas une raison pour sur-dimensionner les circuits piétons, de vélos, de voitures, et autres. Taussat est un petit village et il doit le rester. Pas la peine de faire les aménagements de la grande ville qu'est Andernos. A moins que certains veuillent transformer notre village en ville !!!!!!! »*, « *Eviter de transformer le village en Sarcelles-sur-mer comme semble vouloir le faire la mairie* », « *Taussat est un joli village bientôt défiguré par les panneaux d'interdiction et de signalisation et les marquages au sol* ».

Une autre tendance s'exprime à ne pas inciter à l'usage de la voiture par des mesures facilitant leur stationnement:

*« Ne pas créer de nouveau parking ou places de parking », « Créer des poches de stationnement en dehors des voies publiques ; pouvoir se garer pour accéder au centre bourg à pied », « Sur les extrémités des rues qui aboutissent sur la plage, prévoir des obstacles afin d'éviter le stationnement des voitures au delà des derniers portails d'entrées des voitures dans les parcelles riveraines », « Globalement faire en sorte que seules les personnes à mobilité réduite utilisent leur voiture dans le centre de Taussat et favoriser les déplacements en vélo pour tout ce qui est courses et petits trajets », «Création d'une zone bleue à disque gratuit pour une durée raisonnable, mettre en place une signalétique immédiatement repérable donc moins de panneaux, adaptable en fonction des saisons, contrôle des infractions plus facile à réaliser par la lecture du disque qui pourrait être offert par l'office du tourisme ou les commerçants », « Avenue de la gare sans voiture et parking à la gare », « Par souci de sécurité, interdire les voitures sur la raquette du vieux port sauf pour les riverains », « Concernant le Vieux Port, les places réservées aux usagers du port ne sont pas respectées et en tant qu'usagers nous ne trouvons que rarement de la place. Les camping-cars débordent souvent des emplacements qui leur sont attribués. La police municipale devrait contrôler en été que les camping-cars sont à leur place », «Supprimer l'aire de camping-cars au vieux port et aménager en partie parking VL (si la cabane des arts voit le jour ce sera encore pire qu'actuellement en saison) » , « Beaucoup trop de résidents laissent leur véhicule sur la rue alors que pour toute construction il est censé y avoir au minimum une ou deux places de stationnement. »*

Un souhait s'exprime pour des arrêts-minute plus utiles et pour plus d'attention aux personnes à mobilité réduite : « *Arrêts-minute rue Célérier devant les commerces* », « *Toute la rue Célérier en arrêt-minute, sauf places PMR.* », « *Améliorer le passage PMR aujourd'hui ridicule de la rue Albert Pitres* » « *En réalité un arrêt-minute est utilisé pour des arrêts plus ou moins longs. La notion de minute est toute*

relative. En pratique c'est un stationnement comme un autre », « Arrêts minute inadaptés car incontrôlables (et qu'il faut par ailleurs faire tendre les contrôles vers zéro) »

Des remarques sont plus ciblées ou sont ponctuelles: « Avenue de la gare inverser le sens unique, rue Ginette Marois à interdire aux poids lourds (sauf bus), Rue Jean Bart, séparer la piste cyclable de la route », « Ne rien changer avenue de la Gare, en particulier ne pas ajouter de séparation physique entre la rue et la piste cyclable qui empêcherait la sortie de bateaux. », « Prévoir la déviation du Boulevard de la plage en amont en cas de manifestation place de Courcy » , « Signaler en amont les interdictions de passer lors des manifestations Place de Courcy » Le parking annoncé face à ex Moules&Co n'est pas utilisable l'été (manèges), la circulation est bloquée lors de manifestations sur la place, sans indications en amont des voies de contournement », « Le nombre de places de stationnement l'été semble être insuffisant et le sera encore davantage quand la nouvelle résidence sera habitée, même si des emplacements de parking y sont prévus. » « Un stop à toutes les rues débouchant sur l'allée Ginette Marois »

### Les véhicules de livraison

Ils dérangent, mais le public reconnaît leur utilité et leurs contraintes. D'où l'expression de points de vue contrastés:

« Il faut bien qu'ils circulent. S'ils sont là, c'est de notre faute car on consomme ou on commande sur Internet », « Pas d'avis, sachant qu'ils sont indispensables à la vie du village », « Aucune gêne pour le moment », « Les commerçants du village ont besoin des services de livraison », « Places réservées pour la rue Célérier », « Limiter à 10h du matin pour livraison », « On ne peut pas interdire les véhicules de livraison devant les habitations. Par contre on pourrait réglementer la rue Ginette Marois au niveau du stationnement », « Des plages horaires à respecter (livraisons avant 10h en centre bourg) », « Le ravitaillement des commerces doit pouvoir se faire sans trop d'entraves pour préserver leur vitalité », « Les traiter comme les autres mais accepter les stationnements brefs en double file pour livraison rapide », « Laisser faire ».

Les commentaires témoignent d'une attente de sécurité, et de respect de la vitesse autorisée :

« Limiter obligatoirement leur vitesse notamment sur les voies d'entrée type Ginette Marois », « Réduire la vitesse... mais ils sont au rendement ! », « Ils vont trop vite ne respectant pas la priorité à droite » , « Rappels par panneaux de signalisation », « Qu'ils roulent moins vite !!!! », « Contrôles de vitesses », « La verbalisation d'exemple me semble une bonne formule », « Réaliser des opérations ponctuelles de contrôles »

## Bien vivre ensemble

60% des réponses préconisent des dispositions différenciées selon les périodes de l'année

### Et par ailleurs:

67% refusent tout accroissement de signalisation et signalétique ;

70% ne veulent pas de nouveaux sens uniques ;

67% veulent davantage d'incitations à utiliser pistes cyclables et voies partagées ;

58% disent non à davantage de vidéo-surveillance, 24% disent oui ; 18% sont sans avis.

35% veulent intensifier les contrôles routiers; 38% non, et 27% sont sans avis ;

71% souhaitent plus de pédagogie.

### Ce que quelques propositions viennent illustrer :

« Pourquoi compliquer les choses, toujours des contraintes, rue Sainte-Catherine à Bordeaux qui est piétonne, est envahie par les vélos, trottinettes: aucune sécurité; si c'est pour en venir à ce stade il vaut mieux ne rien changer. » « De grands panneaux à l'entrée de Taussat et moins de petits panneaux inutiles. » « Faire comprendre que les gros 4x4 et assimilés c'est bon pour la montagne » « tests d'alcoolémie »

« Distribuer aux touristes et visiteurs un plan par les commerces et par l'office du tourisme pour signaler tous les modes de déplacement, les voies cyclables et multimodales, les lieux de locations de vélos ou autres modes de mobilité ( EDP engin de déplacement

individuel ) » « Signaler l'école IME pour ralentir », « Changer de sens l'avenue de la gare » « Prévoir des bornes électriques pour voitures & vélos ».

### La question ouverte sur les sujets non abordés suscite des réponses particulièrement nourries.

Elles reviennent sur des points déjà traités pour insister, où ouvrent de nouvelles pistes de réflexion.

### Les plages et leur accès:

« La propreté des plages (mégots, chiens non tenus en laisse en juillet/août) », « L'invasion des voitures dans les allées accédant aux plages (notamment Robinville/Sallois/Ajoncs) », « Préserver un accès aux plages et aux rampes de descente pour les bateaux légers comme les dériveurs au vieux port, ces bateaux qui se meuvent uniquement à la voile ne peuvent pas utiliser les rampes des bateaux à moteur ( la barrière installée à la plage des Tamaris ou celle de Robinville empêche de pouvoir accéder aux plages concernées aux petites embarcations , il faut qu'il en reste d'accessibles ) » « Améliorer les descentes des allées vers les plages pour les piétons »

### Les abords des ports:

« Stationnement des remorques autour des ports ? », « Placer 2 ou 3 jardinières sur parking du

port de Fontainevieille pour dissuader les sessions de dérapages de certains conducteurs », « Vitesse excessive des voitures qui quittent le restaurant des Fontaines », « La place des campings-cars au vieux port: est-ce réversible ? » « Virer les campings-cars du village ! »

#### Les vélos et 2 roues :

« insuffisance de racks à vélo aux abords de l'ancienne gare, du musée Gardarem, de la plage du nouveau port,

de l'entrée de la promenade du littoral du Vieux port vers Robinville ( si l'on favorise l'usage des vélos faut-il aussi pouvoir les « garer » ) », « Le bruit des 2 roues devrait être contrôlé par la police municipale » , « Manque de savoir vivre des cyclistes durant l'été », « Finalement, étant piétonne et cycliste, le problème vient des véhicules électriques que l'on entend pas..... c'est le comble!!!! »

#### La qualité de la voirie :

« Certaines allées sont dans un état déplorable et les fossés dans certaines sont mal entretenus et posent des risques de stationnement pour les véhicules », « les revêtements vétustes des routes », « Revêtement des chaussées vétuste pour usage en vélo », « Réfection du revêtement de la rue Célerier et la rue Fontainevieille notamment » ,

S'exprime aussi une envie de ne quasi-rien changer, sinon a minima :

« Pourquoi voulez-vous détruire le charme de ce village en mettant des giratoires, des sens interdits (seule alternative aux pistes cyclables sur route étroite) des limitations, des contraintes diverses, et j'en passe .... », « Il n'y a pas réellement de problème de circulation à Taussat si l'on exclut la traversée de la D3. Juste un peu de bon sens de la part de certains riverains qui veulent se garer au plus près de chez eux sans se préoccuper de la gêne qu'ils peuvent occasionner si quelqu'un d'autre occupe leur place habituelle ! », « Arrêtez d'installer partout des panneaux de signalisation, arrêtez les aménagements urbains (dos d'âne, ralentisseurs, bites sur les trottoirs) », « Laissez les chemins naturels le long du littoral : inutile d'en faire une autoroute à vélo ( il y a la Velodyssée pour cela) c'est le charme d'être dans la nature ( écologie nature et économique) la voie se trace naturellement », « Ce qui fait le charme de ce village c'est que la circulation n'est pas trop importante. Il faut limiter au maximum la place de la voiture à la belle saison pour laisser la place aux cyclistes. », « La multiplication des pistes cyclables est de mon point de vue inutile à l'intérieur de Taussat. Il faut aussi faire une différence entre les vélos traditionnels roulant à 10/ 15 km/h et les vélos (et trottinettes) électriques roulant à une vitesse 2 fois supérieure » « Taussat est un village "nature" où l'on peut circuler facilement toute l'année. Il suffit de limiter la vitesse des véhicules. »

D'autres commentaires insistent à nouveau:

Sur la limitation de vitesse à faire respecter, le respect du stationnement (voire dans son jardin si possible), la nécessité de faciliter des accès à la plage ( rendre la rue Pitres piétonne), la sécurité des enfants, le bruit, la pollution.

Quelques réponses soulèvent des questions non abordées jusque là ou présentent des suggestions :

L'absence de réflexion d'ensemble:

« si l'on regarde l'amélioration apportée aux cyclistes l'été avenue de la Gare, comparée aux contraintes imposées toute l'année aux automobilistes, on est obligé de constater que le bilan est globalement négatif. Un plan de circulation devait être vu de très haut et d'une manière globale.

Une mise en sens interdit d'une route peut avoir des répercussions sur l'ensemble du village.

C'est cette vision qui manque à notre municipalité. Ils font des plans sans aucune réflexion et d'une manière dogmatique, sans se soucier du coût, de la faisabilité ou des conséquences pour la vie des habitants du village.

Au final, on arrive aux travaux aberrants de la Place de Courcy, de l'Eglise et de l'avenue de la Gare. Pour cette dernière, l'absence totale de réflexion leur a fait créer une voie pour piétons, poussettes, fauteuils pour handicapés et cyclistes dans les deux sens, d'une largeur de 1.5m (avant quand même de la faire élargir de quelques dizaine de cm un an plus tard)».

La route du pont de Titoune :

« Une question que se pose les habitants de la Ferme de Taussat qui se trouvent côté route du Pont de Titoune : les ralentisseurs sont totalement inefficaces. Il serait souhaitable que l'on pense à ceux qui vivent là et que le trafic de plus en plus croissant depuis 5 ans environ réveille la nuit par des accélérations entre les 2 ralentisseurs.

Pourquoi ne pas :

- soit mettre la route en sens unique, car tout le monde se sert de cette route pourtant très dangereuse surtout la nuit comme raccourci pour rejoindre la voie rapide!!!

- soit mettre des chicanes avec priorité qui elles ralentiraient vraiment les voitures comme cela a été fait sur l'Avenue du Pont des Chèvres et je pense diminuerait le flux incessant ».

L'accueil des touristes :

« Compte-tenu de la taille de Taussat et du plaisir à y déambuler à pied, encourager via une signalisation les visiteurs à se garer près de la gare par exemple puis d'emprunter un parcours "touristique de visite" plutôt que de venir se garer à la plage ; quitte à y mettre des carrioles en prêt ?

Et enfin la densification urbaine :

«Elle est à l'origine de la plupart des problèmes évoqués. Jusqu'où va t-on aller ?»